

**Mémoire déposé à l'OCPM
dans le cadre de l'Audition des opinions sur le
Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal**

C'est avec plaisir que je dépose ce mémoire, à titre de directeur général et conservateur du **Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal** et de la **Société d'archéologie et de numismatique de Montréal**.

Présentation de quelques faits saillants de notre histoire

- * Notre Société a été fondée en 1862.
- * Nous avons installé les premières plaques historiques à Montréal en 1892 et réalisé l'exposition conçue dans le cadre des fêtes du 250^e anniversaire de la ville.
- * À la même époque, nous avons sauvé le Château Ramezay de la démolition.
- * Nous y avons installé un musée qui a ouvert ses portes en 1895, le plus ancien du genre au Québec.
- * Le Château Ramezay a été le premier édifice classé monument historique par le gouvernement du Québec en 1929.
- * Depuis sa fondation, notre Société est intervenue publiquement à plusieurs occasions pour s'élever contre la disparition ou appuyer des projets de protection d'éléments aujourd'hui importants de notre patrimoine.
- * La première publication offrant une visite guidée du Vieux-Montréal a été réalisée par Victor Morin, président de notre Société de 1927 à 1958.
- * Nous avons créé le Jardin du Gouverneur à la fin des années 1990, qui a du même coup engendré l'aménagement de la place De La Dauversière, sur laquelle nous prenons en charge d'organiser diverses activités.
- * Propriétaire du Château, nous assurons la préservation et la mise en valeur de celui-ci ainsi que des collections que nous avons constituées.
- * Notre institution peut compter sur l'appui et l'implication de plus d'une centaine de bénévoles.
- * De par nos activités sur le site du musée et dans le Vieux-Montréal, et ce depuis de nombreuses années, nous nous considérons comme des acteurs importants du quartier.
- * Nous sommes des spécialistes de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine, et y consacrons nos efforts quotidiennement.

Compte tenu de ces faits, il nous a semblé naturel et important de répondre à l'invitation de vous faire part de certaines de nos opinions à l'égard du Plan.



Observations, commentaires et recommandations

1) La « mise en valeur » : définition, rôles et importance

Le geste de « mettre en valeur » devrait implicitement viser à instaurer une communication entre l'objet de la mise en valeur et l'humain. Pour un individu, un objet « inconnu » (on pourrait reprendre l'expression populaire « ça ne me dit rien ») n'aura à ses yeux aucune « valeur ». Et évidemment, les gens prennent soin que de ce qui a de la valeur pour eux. Les Parcs nationaux des États-Unis l'expriment clairement à travers leur leitmotiv: « Preservation Through Education » (la préservation par l'éducation). Le choix des termes « protection » et « mise en valeur » dans l'intitulé du Plan est donc tout à fait pertinent et cohérent. Par contre, dans le Plan lui-même, nous considérons que la notion de « mise en valeur » y perd un peu de sa signification et de son importance, et par extension, le rôle qu'elle peut et doit jouer est minimisé. Mettre en valeur un patrimoine ne se limite pas à sa restauration et sa conservation. Ajoutons même que l'opération de restauration ne peut être conçue sans considération à l'égard du projet de mise en valeur lui-même. Les deux sont indissociables, ils ne peuvent se concevoir en deux étapes distinctes et successives. Dans le Plan, l'aspect de mise en valeur nous semble trop plaqué, comme un ajout, plutôt que central comme il se doit.

Pourtant, l'approche proposée pour l'archéologie (2.5.1) constitue elle une véritable application des concepts de protection et de réelle mise en valeur et prend en compte leurs interrelations. On y parle même « interprétation », un terme dont l'utilisation est pratiquement, et malheureusement, limitée à cette section. Nous avons constaté à travers nos expériences que certains y attribuent une connotation péjorative, alors que le dictionnaire nous indique pourtant qu'il s'agit de l'« Action d'expliquer, de donner une signification claire à une chose obscure ». Cela dit, nous considérons donc que la vision et les actions prévues pour l'archéologie devraient être appliquées à l'ensemble du Plan.

Pourquoi y aurait-il une distinction entre le patrimoine archéologique et le reste du patrimoine? Bien que les « vestiges » archéologiques, de par leur nature, nécessitent peut-être davantage une interprétation, une mise en valeur, cela ne signifie en rien que le reste du patrimoine n'en ait pas besoin. Le Plan reflète peut-être aussi le fait que les archéologues eux-mêmes prônent une « vulgarisation » de leur « objet » alors que certains professionnels de domaines autres semblent plutôt témoigner d'une certaine résistance à l'égard de la mise en valeur au sens strict du terme. Personne ne peut nier que, malgré les nombreux efforts de divers intervenants du milieu, et ce depuis des années, la simple question de la signalisation n'est toujours pas réglée dans le quartier. Pourquoi? Celle-ci pourrait permettre tout au moins de diriger les gens, d'identifier certains lieux/bâtiments/fonctions, aiderait à la circulation en incitant



les déplacements est-ouest plutôt que ceux nord-sud qui servent de déversoir vers le Vieux-Port, et contribuerait à faire découvrir le Vieux-Montréal, ce qu'il est et ce qui s'y trouve. Il est clair que pour plusieurs, les éléments de signalisation, comme les plaques historiques aussi, leurs sont « antipathiques ». Ils les considèrent tous comme non-esthétiques, nuisibles et à proscrire. Sans pour autant viser une utilisation abusive de ces éléments, ils nous semblent essentiels, et pour rassurer ceux et celles qui craignent ces outils de mise en valeur et d'interprétation, nous pouvons les rassurer en les informant qu'il existe aussi plusieurs autres moyens de communications, modernes, comme les applications mobiles, les visites par géolocalisation, etc.

Cette situation démontre bien la nécessité dans le cadre de l'élaboration de toutes démarches de faire appel à des compétences multidisciplinaires. Il existe même des spécialistes de la protection ET de la mise en valeur. Le Vieux-Montréal, quartier historique et patrimonial, ne peut relever que de quelques individus représentant une ou deux spécialités. Surtout à notre époque où l'on intègre maintenant la notion de patrimoine immatériel. En 2008, ICOMOS entérinait sa « Déclaration de Québec » sur « l'esprit du lieu » : « Puisque l'esprit du lieu est complexe et multiforme, nous demandons aux gouvernements et aux organismes patrimoniaux d'exiger la composition d'équipes multidisciplinaires de chercheurs, de personnes issues des milieux culturels et culturels et de praticiens traditionnels afin de mieux comprendre, de préserver et de transmettre l'esprit du lieu. »

En page 57, le Plan souligne que « la signalisation (...) est actuellement à peu près inexistante », puis propose d' « Améliorer la signalisation ». Si elle n'existe pas, elle doit d'abord être créée! Il est fait mention d'une mesure pour « concevoir et mettre en œuvre (...) un plan général d'interprétation » (p. 69), mais elle se trouve dans le chapitre dédié à la promotion. Nous tenons donc clairement à exprimer l'importance de réaliser, et ce rapidement, un plan de signalisation et d'interprétation, tel qu'énoncé dans le chapitre sur l'archéologie. Nous rappelons qu'il est essentiel de former des équipes multidisciplinaires et de prendre en compte les expertises de diverses professions dans le cadre des projets afin que la notion de mise en valeur soit intrinsèque à ceux-ci. Nous craignons que les mesures du Plan demeurent des « vœux pieux » et que nos demandes demeurent lettres mortes. Nous espérons également que le Plan de Conservation en cours d'élaboration saura lui aussi intégrer et appliquer ces diverses considérations.

2) Modernité vs patrimoine

La vision du Plan de vouloir intégrer des « interventions qui témoignent de l'évolution des façons de faire et de l'excellence de la production contemporaine dans la réponse aux besoins du moment » (p. 59) et sa volonté de « renouveler



le paysage » (p. 60) et de « créer le patrimoine de demain » (Objectif 2, p. 27) nous laissent perplexe, pour ne pas dire qu'elles nous inquiètent. Il nous semble que « créer le patrimoine de demain » se réalise d'abord par la préservation du patrimoine dont nous avons déjà la responsabilité et non par la mise en œuvre d'innovations. Présupposer que nos gestes d'aujourd'hui seront reconnus demain comme un précieux héritage nous semble périlleux. Plusieurs gestes du passé, réalisés avec les meilleures intentions, ne sont pas jugés aujourd'hui comme des biens à préserver. Le Vieux-Montréal possède déjà sa valeur, pour aujourd'hui ET pour demain. Vienne n'a pas besoin qu'on y ajoute des éléments du XXI^e siècle. C'est différent bien sûr pour Dubaï! Un quartier historique doit poursuivre son évolution à titre de quartier patrimonial et non comme centre urbain en développement, en devenir. Il risque sinon de perdre son authenticité et sa valeur. Même si la valeur du Vieux-Montréal réside entre autres dans une diversité architecturale qui couvre plusieurs siècles, cela ne signifie pas qu'il faille poursuivre cette diversification. Et sa valeur ne réside pas non plus que dans son patrimoine architectural « moderne », comme peuvent l'être, à leurs manières, des villes comme Chicago ou Buffalo. Les grands sites patrimoniaux du monde sont des sites de préservation. L'objectif ne doit pas être de « Faire du neuf avec le Vieux ». Il ne peut être un lieu d'expérimentation architecturale; il y a plusieurs autres secteurs à Montréal qui peuvent offrir de l'espace à cette fin et jouer le rôle de « vitrine de la créativité » de nos architectes. Nous appuyons donc les propos énoncés dans l'Avis du Conseil du patrimoine (CPM) : « Le CPM incite à se méfier d'un éventuel cumul d'interventions qui, au nom de la contemporanéité, pourraient dénaturer le caractère du secteur. Cela dit, puisque ce territoire possède une grande quantité d'exemples en cette matière, ceux-ci pourraient être mis à profit pour clarifier les principes et orientations sous-tendant les normes et les critères d'aménagement à développer. » L'exercice d'analyser les interventions des trente dernières années nous semble pertinent et offrirait ce recul, sans doute révélateur, à l'égard des interventions contemporaines.

Le Plan semble d'ailleurs opposer deux pratiques : les interventions contemporaines, valorisées, face aux interventions dites « plus banales », qui « pastichent l'architecture des bâtiments anciens » (p. 60). Ce jugement de valeur, répandu dans certains cercles, est le fruit du « traumatisme » causé par la restauration de la Place Royale à Québec dans les années 1970. Il nous semble que nous sommes suffisamment matures et outillés pour être en mesure de faire la part des choses suite à cette expérience, de reconnaître les gestes à proscrire et ceux qui sont louables. Il est d'ailleurs sans doute plus facile, pour revenir aux propos du paragraphe précédent, de poser un regard critique et constructif sur des gestes du passé que sur des projets de constructions contemporaines! Nous devons être en mesure de pouvoir analyser les situations « au cas par cas » et se méfier des approches généralisées qui ont justement caractérisé le projet de la Place Royale et qui sont aujourd'hui décriées. Le



Château Ramezay, lieu de diffusion, d'éducation et d'interprétation, devrait pouvoir appliquer une approche spécifique, comme par exemple le Vieux-Séminaire, bâtiment unique du quartier. Certains gestes pour ceux-ci ne sont peut-être pas justifiables pour une résidence ou un commerce. Vivre l'expérience du Vieux-Montréal, entrer en contact avec notre culture et notre passé, c'est aussi voir et comprendre l'inventivité de nos prédécesseurs, les façons dont nous nous sommes adaptés à notre environnement, les techniques et les pratiques que nous avons développées. Nous pouvons être fiers « des formes et attributs du passé » (p. 60) et vouloir les reproduire, c'est à-dire les produire de nouveau. Il ne s'agit pas d'une simple « reproduction » avec tout ce que cela représente de péjoratif. Il faut mettre en valeur notre créativité passée, et notre créativité à la préserver.

De toute façon, la modernité s'exprime et peut se développer dans notre quartier de bien d'autres manières. Les gens (résidents, travailleurs, visiteurs), les activités, le mobilier urbain, tous ces éléments « contemporains » participent à cette modernité et à l'authenticité du quartier. Nos « jardins éphémères » de *Métis-sur-Montréal* sur la place De La Dauversière sont un exemple d'interventions contemporaines temporaires qui ajoutent une autre dimension à l'expérience du Vieux-Montréal. D'ailleurs, le CPM « considère qu'un art public contemporain contribuerait à appuyer la vocation culturelle et la création artistique qui sont associées au Vieux-Montréal ».

Dans le même sens, nous considérons important de bien réfléchir avant de construire sur l'emplacement d'un terrain vacant, et qui plus est sur une place publique existante. L'époque du « tout à l'auto » est bien derrière nous et nous devons compléter le mouvement amorcé qui priorise les modes actifs de déplacements. La disparition progressive des stationnements en surface est souhaitable. Par contre, soyons conscients, avant de construire, qu'il est difficile de créer des espaces libres. M. Demers lors d'un Forum soulignait qu'il y avait un manque d'espaces verts dans le Faubourg des Récollets. Dans sa publication intitulée *Pour des villes à échelle humaine* (dont je recommande d'ailleurs la lecture à tous les intervenants du quartier), Jan Gehl insiste sur le fait de « Plutôt que de commencer par les immeubles, suivis de l'espace, et (avec un peu de chance) de la vie, la dimension humaine commande d'accorder préséance à la vie et à l'espace urbain. » (p. 210). L'immeuble, si nécessaire, viendra par la suite et sera défini en considérant les deux aspects précédents.

En résumé, nous plaidons ici aussi pour la multidisciplinarité et la prise en considération des points de vue et expertises des divers intervenants.



3) L'est du Vieux-Montréal

Il y a plusieurs années, face à l'absence d'investissements ou tout au moins d'une attention pour le secteur est, comparativement au secteur de la rue McGill, nous avons prévenu les autorités du déclin de celui-ci. Aujourd'hui, devant le fait accompli, nous ne pouvons que nous réjouir que certains aspects du secteur aient été retenus à titre de « priorités d'intervention ». Espérons que les actions ne sauront tarder et que leurs résultats se feront sentir rapidement.

Comme en témoigne également cet épisode, il est important d'être à l'écoute des membres de la communauté, qui, de par leurs expériences et leur contact direct sur le « terrain », peuvent mieux que quiconque poser un regard critique, évaluer les besoins et prévoir l'avenir.

4) L'hiver... désert...

Pour améliorer la situation dans l'est du Vieux-Montréal, des gestes spécifiques à l'égard de la saison morte devront être posés. Et les 100 000\$ en animation distribués aux divers musées du quartier sont bien évidemment insuffisants pour renverser la vapeur. Le quartier aura besoin « d'infrastructures » aux impacts plus grands. Oslo chauffe ses trottoirs et ses terrasses en hiver. Que peut-on faire par exemple sur la place Jacques-Cartier? Une glissoire? Des « constructions saisonnières » pour accueillir diverses activités? Une coordination avec le Vieux-Port permettrait une complémentarité des fonctions et des retombées plus significatives. Notre musée demeure ouvert douze mois par année, et ce malgré la non-rentabilité des mois d'hiver. On ne peut pas en dire autant de plusieurs autres lieux d'activités et de commerce. Il faut trouver une solution pour inciter ceux-ci à demeurer ouvert et à recréer un dynamisme. Même le Bureau d'informations touristiques ferme ses portes. Le message envoyé aux visiteurs ne peut pas être plus clair... et plus négatif. Et je tiens à souligner que déplacer ce centre d'informations vers un autre secteur, comme la rue McGill ou le Vieux-Port, n'est pas une solution, car cela ne ferait que nuire davantage à l'est du Vieux-Montréal. Mais peut-on trouver une solution pour doter le quartier d'un centre digne de ce nom et ouvert douze mois par année?

5) Métro Champ-de-Mars

Inutile de souligner que l'existence du tunnel qui relie le métro au Vieux-Montréal est inadmissible et cause préjudice. Depuis longtemps, on parle de déplacer la bretelle de l'autoroute pour rétablir le tracé de la rue Sanguinet. Bien que nous ne puissions demander mieux, nous serions étonnés, surtout avec l'arrivée du CHUM, de voir ce projet se réaliser. Plutôt que d'attendre encore et encore, il serait temps d'agir. Pour nous, une simple passerelle piétonne nord-sud, prolongation de la zone d'accès au tunnel à la sortie du métro, pourrait survoler,



suivant une pente, la bretelle et la rue St-Antoine, et mener à la structure sur le Champ-de-Mars qui se trouve au-dessus de la sortie du tunnel. Mais nous sommes conscients que la construction d'une telle passerelle, en plus des dépenses qu'elle exige, n'est pas très valorisée dans un milieu urbain. Avouons que ce serait tout de même mieux qu'un tunnel! Ainsi, si la passerelle n'est pas réalisable, nous souhaitons tout au moins qu'un véritable parcours de qualité soit aménagé en utilisant les rues Hôtel-de-Ville, St-Antoine et Gosford. Que dans l'est du Champ-de-Mars soit aménagé un lieu d'orientations, avec des panneaux, qui servirait de « centre d'accueil ». Et ce, sans que l'utilisation de l'escalier qui prolonge la rue Hôtel-de-Ville ne soit essentielle afin de rendre l'accessibilité à ce service universelle. De toute façon, l'ancien parcours constitué de cet escalier, suivi d'un pont au-dessus des vestiges des fortifications et de l'escalier qui mène à la place Vauquelin puis à la place Jacques-Cartier, constituait un corridor rectiligne qui ne faisait qu'accentuer la fonction de « déversoir » de la place Jacques-Cartier vers le Vieux-Port. Le Champ-de-Mars constitue un espace exceptionnel, vaste, offrant une vue unique sur le centre-ville et la montagne, et intégrant des vestiges des fortifications. Malheureusement, il semble que les travaux dont il a été récemment l'objet n'ont pas pris en considération tous ces éléments, et tout particulièrement la question de son utilisation par les piétons, comme lieu de passage. Il est d'autant plus déplorable d'apprendre que près des deux tiers des gens interrogés en 2011 ne savaient pas ce que représentaient les vestiges. Cette situation témoigne bien de l'importance de rassembler divers points de vue avant d'intervenir et que protection et mise en valeur ne peuvent se faire séparément.

6) Déplacements et centre historique

Nous appuyons l'approche des voies partagées, considérons que la vision préconisée pour la rue St-Paul, telle que présentée à la Table de concertation, est à propos et devrait même être appliquée à d'autres rues du quartier. Bien souvent, on ne peut accéder en voiture au centre d'une ville historique. L'expérience de découverte d'un tel quartier débute par une première « frontière ». Les portes de fortifications remplissent souvent cette fonction. Les fortifications du Vieux-Montréal sont disparues, mais la rue St-Antoine peut agir comme zone de transition. Malheureusement, les efforts pour faire prendre conscience des murs qui n'existent plus, cette « cité fortifiée » qui « forme l'assise du Vieux-Montréal actuel » (Registre du patrimoine culturel du Québec), n'atteignent pas leurs buts. Cette situation doit également être corrigée dans le cadre d'un plan d'interprétation global précédemment mentionné. Le visiteur doit par la suite poursuivre son expérience en marchant dans le quartier, grâce à une bonne signalisation et divers outils d'interprétation. Ou encore par l'entremise de navettes. Nous ne parlons pas ici d'un circuit d'autobus urbains. Pour nos rues étroites, nous avons besoin de petits autobus. Québec a bien relevé ce défi depuis son 400^e, avec de petits véhicules électriques. Ces navettes, gratuites,



traverseraient le quartier, reliant les zones périphériques, les stations de métro et les principaux stationnements incitatifs. Et il faut éviter d'amener les gens directement sur la rue de la Commune, comme le fait le circuit actuel, qui agit comme la porte d'entrée du Vieux-Port et non du Vieux-Montréal.

7) Équilibre et dosage

Nous sommes tous d'accord sur l'importance d'avoir un quartier historique vivant. Mais nous devons être conscients que ce n'est pas l'équilibre, c'est-à-dire l'égalité entre toutes les fonctions, qui assurera l'avenir du quartier, mais bien le dosage de chacun des éléments qui le composent. Il y a sûrement un nombre maximum de résidents, de galeries, de restaurants et de bars, de travailleurs, etc., que le quartier peut soutenir. En lisant que le Plan avait une mesure pour « soutenir l'implantation de nouveaux musées » (p. 32), vous comprendrez que nous nous sommes sentis interpellés. Bien que nous ne puissions jamais nous élever contre la création d'un musée, nous tenons tout de même à faire prendre conscience aux autorités qu'il y a aussi sans doute un nombre de musées à ne pas dépasser... du moins sans nuire à chacun d'eux. Le dosage s'applique également à nous. Le quartier compte déjà cinq musées dédiés à l'histoire, sans compter le Centre des Sciences, DHC/Art et le Centre PHI. Il serait peut-être plus avantageux socialement de voir à ce que les institutions existantes se complètent bien et de les soutenir pour assurer leur dynamisme, que de multiplier les installations qui finalement ne feront que se concurrencer pour tirer une part toujours plus petite d'un même bassin de visiteurs. Nos institutions demeurent fragiles.

8) Structure de gestion

Tous ces défis auxquels fait face le Vieux-Montréal sont d'autant plus difficiles à relever que le quartier souffre de « structurite » et d'un manque de cohésion. Toutes nos actions sont ralenties, sinon annulées, par la lourdeur administrative et la complexité des structures municipales, trop éclatées, et parfois doublées par des instances du gouvernement du Québec. Le Vieux-Montréal a besoin d'un lieu décisionnel centralisé, où s'incarne une vision et un leadership. Une instance dédiée au quartier. Il faut s'inspirer de ce qui se fait pour le Quartier des spectacles, le Quartier Latin, le Pôle Maisonneuve, et au besoin, financer ce « centre décisionnel ». Nous avons besoin des résultats du sondage sur la perception, de statistiques de fréquentation, des taux de satisfaction, d'études de clientèles, des attentes et des besoins de celles-ci. Nous devons analyser « l'arène concurrentielle », ce qui se fait ailleurs, établir un positionnement et en faire la promotion. Travailler en partenariat et en complémentarité avec les autres quartiers. Nous sommes conscients de l'importance de tous les énoncés des pages 66, 67 et 68, surtout étant donné qu'à titre de musée, c'est ce que nous faisons quotidiennement.



Conclusion

En terminant, nous tenons à réaffirmer notre conviction à l'égard du fait que le Vieux-Montréal est unique et le cœur de Montréal. Nous souhaitons à ce qu'il prenne la place qui lui revient, qu'il soit respecté dans son identité et qu'il soit soutenu dans ses actions qui assureront son avenir. Pour ce faire, il faut que les Montréalais et les Québécois le connaissent mieux, et pour y arriver, il est nécessaire que les diverses expertises concernées puissent avoir un impact sur ses pratiques. Tout cela se fera d'autant plus facilement et avec plus de succès si le quartier peut compter sur une instance dédiée à sa gouverne et son développement.

Nous tenons à vous remercier pour cette occasion que vous nous avez offerte de nous exprimer et nous réitérons notre engagement à poursuivre le travail entamé et notre disponibilité à participer à l'application du Plan.

André Delisle

Directeur général et conservateur

Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal

Société d'archéologie et de numismatique de Montréal

14 février 2013

